IDENTITE PROFESSIONNELLE - GESTION DE CABINET

TRONC COMMUN BP2 -

Prérequis / Public

Ouvert à tous et aux professionnels de la santé en cours de formation qui doivent obligatoirement intégrer ce cours dans leur cursus.

Cours également accrédité ASCA pour la formation continue des Thérapeutes et répond également aux normes RME, Kinésuisse et OrTra TC et APTN

Prix et inscriptions

- Prix du cours: 840.-CHF
- Durée: 28h / (4 jours)

Pour les cours à Human & Health Center Sàrl

Grand Hôtel des Bains, Route des Bains 48, 1892 Lavey

Et

HHC salle de cours
ZI les Marais 16
1890 St-Maurice

Tel: +41(0)24 471 87 80 ou +41 (0)78 608 59 52

Email: info@hhc-formations.ch

Description /Définition

L'art de faire des choix judicieux. Lorsqu'une personne décide d'exercer en tant que praticien et de s'installer professionnellement, elle se trouve confrontée à un ensemble de choix à faire et de démarches à effectuer.

Ce cours est donc indispensable pour se préparer au mieux dans les domaines suivants : juridiques, assurances sociales, comptables, législations cantonales et fédérales.

Objectifs du cours

Informer et expliquer les différentes activités et tâches liées à la création et à la gestion d'un cabinet. A l'issue de cette formation, les participants sont capables : d'identifier les tâches administratives liées à la création d'un cabinet, de promouvoir les activités du cabinet (actions marketing et commerciales), d'identifier le temps à consacrer à leur activité professionnelle, de choisir leur statut juridique, établir un business plan, pratiquer leur activité professionnelle en conformité aux lois et règlements en vigueur…

Murielle Jaquet

Sandra Studer

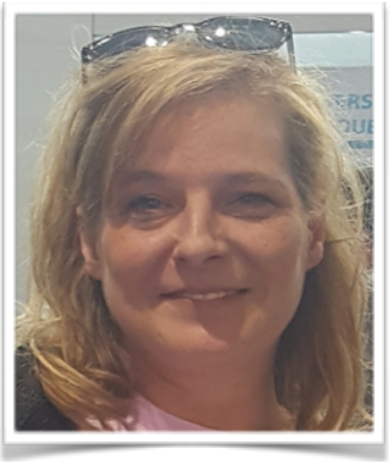

Monica Delastre

Détail des dates sur le site:

www.hhc-formations.ch

Contenu

- Statut juridique, assurances et affiliation, responsabilité du praticien
- Organisation et planification des tâches, gestion du temps
- Préparation du budget annuel, aspects fiscaux, coûts d'installation d'un cabinet
- Notions comptables de bas
- Relations publiques, se faire connaître
- Gérer la trésorerie, législations cantonales et fédérales
- Présentation d'exemples illustrés et de cas pratiques
- Actions marketing et commerciales, promotion du cabinet
- Systèmes fiscaux suisses, assurances, tenue des comptes, TVA, impôts, taxation
- Droits des patients, législation
- Législation sur la santé, lois, ordonnances fédérales, règlements cantonaux, autorisation de pratiquer
- Système de santé publique
- Répartition des tâches entre Confédération, cantons et communes, politique et organisations de santé publique
- Bénéficiaires et fournisseurs de prestations, assureurs
- Organisations professionnelles et tâches
- Perfectionnement professionnel et assurance qualité
- Interlocuteurs et mandats de négociation

Certification

A l'issue du cours chaque participant recevra un certificat suite à la réussite des examens écrits et oraux.

Formatrices

- **Murielle Jaquet:** économiste d'entreprise, responsable controlling, Kinésiologue et formatrice gestion de cabinet
- **Sandra Studer:** coach, thérapeute, formatrice et spécialiste marketing
- **Monica Delastre:** présidente de l'APTN, naturopathe, membre fondateur des OrTra's Médecine, conférencière